



## Plan de législature

Commune mixte de Saignelégier



2023-2027

## Le mot des autorités



« On peut vivre dans le monde tel qu'il est, mais cela n'empêche pas de tout faire pour tenter de créer le monde tel qu'il devrait être ».

Michelle Obama

Le Conseil communal a le plaisir de vous présenter son programme de législature pour les années 2023 à 2027.

Résultat d'un travail d'équipe, conçu dans un esprit d'ouverture et solidaire, ce programme se déroule autour de 7 thèmes d'importance pour l'avenir de notre commune et constitue la feuille de route du Conseil communal dans les domaines essentiels touchant la vie de nos villages que sont notamment **la communication, les infrastructures et l'urbanisme, l'environnement, le vivre ensemble, la qualité de vie et le maintien de finances saines.**

**Agir ensemble**, être à l'écoute des besoins de chacune et chacun, dans le respect des opinions et des différences sont les principes de notre engagement pour de notre belle commune, des bords du Doubs à l'Etang de la Gruère.

La gestion des affaires communales et des projets en cours et à venir, les collaborations intercommunales, seront des préoccupations essentielles du Conseil communal, aidé par tous les collaborateurs, pour un cadre de vie harmonieux et des infrastructures de qualité pour tous les habitant-e-s de Saignelégier.

### Le Conseil communal

Catherine Erba (Maire), Serge Parrat (adjoint au Maire), Diego Moni Bidin, Jean-François Boillat,  
Stéphanie Vuilleumier, Monika Kornmayer, Marc Jobin

Axes de travail



1. INSTITUTIONS

2. ADMINISTRATION

3. COMMUNICATION

4. FINANCES/ECONOMIE

5. INFRASTRUCTURES/URBANISME

6. ENVIRONNEMENT

7. VIVRE ENSEMBLE

# 1. Institutions

## > Initier un processus de réforme des institutions communales

- 1 Considérer la mise en place d'un organe législatif



## 2. Administration



### Optimiser le fonctionnement des services de l'administration (personnel administratif, voirie, crèche)

- 1 Maintenir et développer un bon cadre de travail
- 2 Intégrer les technologies de l'information et de la communication
- 3 Favoriser les collaborations intercommunales

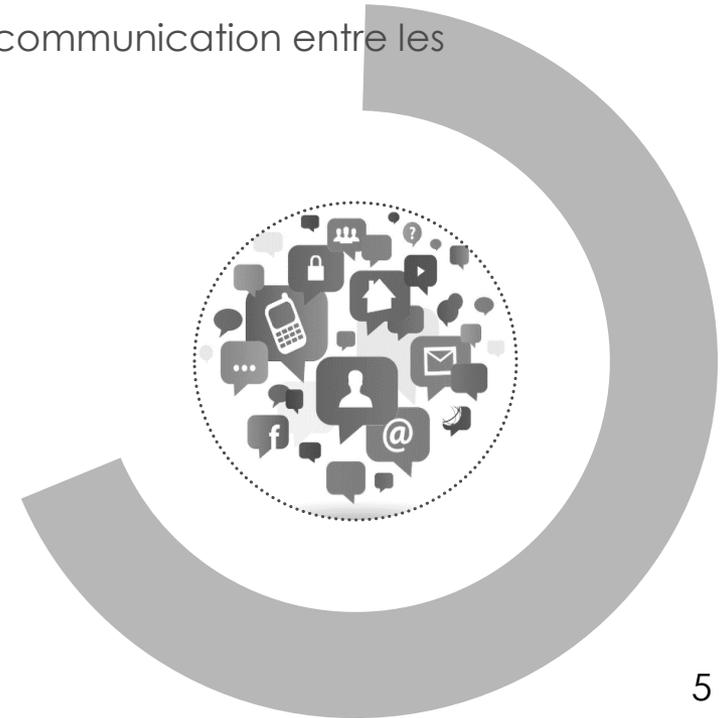


## 3. Communication



### Améliorer la communication et l'information

- 1 Accroître la visibilité de Saignelégier en adéquation avec sa place de pôle régional franc-montagnard
- 2 Maintenir un concept d'information et de communication entre les autorités et les habitants
- 3 Favoriser les échanges intergénérationnels



## 4. Finances/économie



### Investir en fonction des ressources financières disponibles

- 1 Prioriser les investissements
- 2 Poursuivre les partenariats public-privé



### Maîtriser l'endettement



### Développer l'attractivité commerciale et économique

- 1 Créer des liens avec les commerçants et les entreprises de la place/de la région



## 5. Infrastructures/urbanisme

- > Adapter nos infrastructures aux défis climatiques
- > Définir les orientations qui façonneront Saignelégier demain
- > Poursuivre le développement urbanistique de la commune de manière harmonieuse, équilibrée et durable (élaboration du PAL)



## 6. Environnement



### Mener une politique qui tient compte de l'environnement

- 1 Améliorer la gestion des déchets
- 2 Favoriser les projets d'économie circulaire
- 3 Moderniser la gestion des eaux et des eaux de surface
- 4 Favoriser les économies d'énergie
- 5 Favoriser la biodiversité
- 6 Raccordement des eaux usées à Goumois
- 7 Raccordement des fermes du Côtes du Doubs au réseau d'eau potable

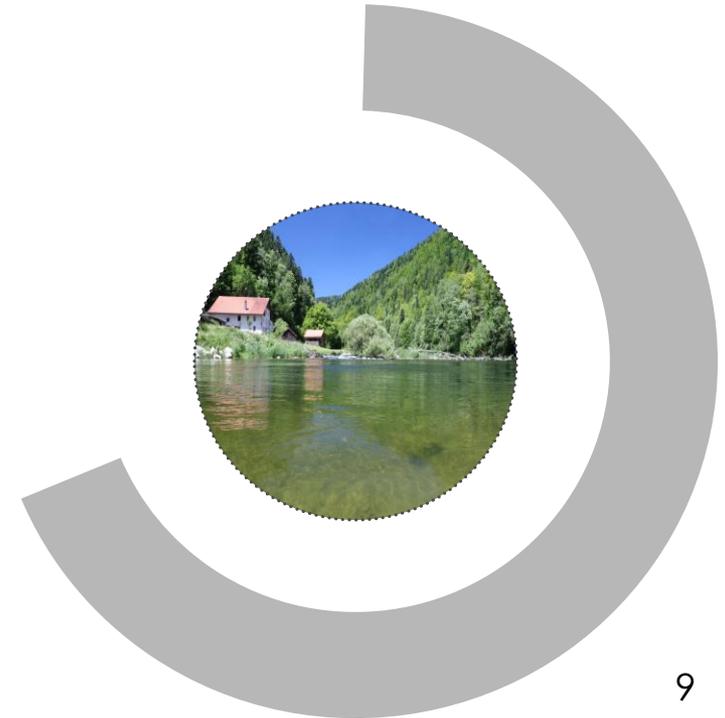


## 7. Vivre ensemble

### > Soutenir le développement des infrastructures touristiques

- 1 Participer activement au « Projet Gruère » en collaboration avec les autorités cantonales et les riverains

### > Encourager les activités culturelles et sportives



Vous avez des questions ?



Contact

[www.saignelegier.ch](http://www.saignelegier.ch)

